

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 21.12.2023

ID : 022-200067981-20231212-DEL2023_12_286-DE



LABELLISATION 2024-2029

PROJET DE LA STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE DE GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

Info Jeunes Guingamp-Paimpol Agglomération

Rue Hyacinthe Cheval

22200 Guingamp

Tél: 02 96 45 92 44 ou 06 38 61 09 71

Mail : infojeunes@guingamp-paimpol.bzh

Facebook : [ljguingamppaimpolaggloedith](https://www.facebook.com/ljguingamppaimpolaggloedith)

Instagram : [ij.guingamppaimpol](https://www.instagram.com/ij.guingamppaimpol)

TikTok : [ijgpagglo](https://www.tiktok.com/@ijgpagglo)

YouTube : [Infojeunes Guingamp-Paimpol Agglo](https://www.youtube.com/InfojeunesGuingamp-PaimpolAgglo)

I. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : Structure Information Jeunesse Guingamp-Paimpol Agglomération

Adresse du siège : 11 Rue de la Trinité 22200 Guingamp

Nom du représentant légal : Monsieur le Président Vincent Le Meaux

Date de déclaration d'existence de la structure ou de l'organisme auquel il se rattache : création de l'agglomération au 1er janvier 2017

Nom du responsable de l'information jeunesse dans la structure : Julien Martinet

II. ORGANISATION DU SERVICE INFOJEUNES : DES MOYENS RENFORCES

a. Les horaires d'ouvertures

- Permanences tenues par les deux animatrices IJ à Guingamp et Paimpol :

A compter de janvier 2023 :

Jours et horaires de permanences à Guingamp :

Mardi : De 14h-19h

Mercredi : De 13h-18h

Vendredi : De 14h-19h

Samedi : sur rendez-vous

Jours et horaires de permanences à Paimpol (déploiement à compter du 1^{er} trimestre 2023) :

Mercredi : De 15h-18h

Ouverture toute l'année sauf 2 semaines de fermeture au public l'été (première quinzaine d'août) et 2 semaines à Noël

Les autres créneaux : réunions d'équipe, travail administratif et documentation, préparation, interventions scolaires et hors les murs, accueil de groupes...

- Créneaux d'information et d'accompagnement possibles dans les relais IJ

Les animateurs jeunesse de proximité proposent un relais IJ sur le reste du territoire (Callac, Bourbriac, Belle-Isle-en-Terre, et Pontrieux) sur les horaires d'ouverture habituels d'ouverture des locaux jeunes en période scolaire :

Mercredi : 13h30-18h30 / Vendredi : 15h-19h

Et du lundi au vendredi en période de vacances (sauf temps d'activités et de sorties).

b. Les locaux et moyens techniques :

Local principal SIJ à Guingamp (adresse : Pôle jeunesse 2 Boulevard Pierre Mendès France 22200 Guingamp) pour une superficie de 57 m² pour l'espace d'accueil et de consultation, 1 bureau annexe de 16m², 1 local de stockage.

Mobilier spécifique (tables / présentoir / rayonnage).

Documentation CRIJ papier et web (abonnement IJ). A compter de 2023, afin d'agir pour l'environnement (diminution des impressions) et d'offrir une meilleure réactivité (mise à jour), les documents ne seront disponibles qu'en version numérique.

Moyens mutualisés à disposition : salle de réunion (20 places), Minibus et voitures de service
3 postes multimédia avec une connexion internet / Imprimante – Tablettes

+ Locaux jeunes sur tout le territoire avec Bornes-présentoirs IJ

c. Moyens humains :

2 Postes dédiés :

- Edith GUILLERM, Coordinatrice-animatrice Infojeunes à temps plein (1 ETP)

Date d'arrivée dans la collectivité : 1 janvier 2018

Grade d'Animateur territorial (Cat. B)

Temps de travail par semaine consacré au fonctionnement de la SIJ : 35h00

- Elise LE ROUX, animatrice Infojeunes jeunesse et engagement (1 ETP)

Date d'arrivée dans la collectivité : 1er septembre 2022

Grade d'Adjoint d'animation (Cat. C)

Temps de travail par semaine consacré au fonctionnement de la SIJ : 35h00

Autres intervenants sur la SIJ :

- Les animateurs relais des services jeunesse de Pontrieux (Xavier Floch), Belle-Isle en Terre (Thomas Boëté), Callac (Stephen Kervarrec) et Bourbriac (Gaël Jegou). Temps de travail dévolu à l'IJ estimé à 10% pour chaque animateur.
- Laurent Labarre – chef de service jeunesse et Julien Martinet – Directeur petite enfance, enfance et jeunesse
- La compétence jeunesse étant gérée sur Bégard par la MJC du Pays de Bégard et sur Paimpol par la Ville, leurs animateurs/trices jeunesse portent également des actions (accompagnement projets jeunes, déploiement Argent de Poche, prévention...) en lien avec la SIJ gérée par l'agglomération.
- Accueil ponctuel de stagiaires

d. Formation et participation aux réseaux IJ :

Edith Guillerm s'est beaucoup formée depuis 2018 (33,5 jours) et poursuivra sa montée en compétences dans le cadre du plan de formation.

Elise Le Roux, récemment arrivée, s'est inscrite à la formation initiale IJ (13 jours). A ce jour, elle a déjà pu bénéficier des premiers modules de formation. Par ailleurs, la question de l'engagement étant une des priorités (voir plus loin), elle va participer également à des formations ou temps d'information sur les différents dispositifs auxquels l'agglomération participe (Service civique, Service National Universel...).

Les deux animatrices continueront, à l'échelle départementale comme régionale, de participer aux réunions de réseaux et rencontres thématiques, ainsi qu'aux webinaires ou rencontres proposées dans le cadre du SPRO (Service Public Régional d'orientation région Bretagne (Ideo)).

Par ailleurs, les animateurs jeunesse de secteur pourront participer au module de base sur l'IJ (pour les nouveaux) ou compléter leurs connaissances et développer leurs compétences dans le cadre du catalogue de formation proposé chaque année par le CRIJ.

e. Moyens financiers :

L'ensemble des charges de fonctionnement et d'investissement supportées seront prises en charge sur le budget du service jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération (salaires, budget de fonctionnement, frais administratifs, assurance, achats de la documentation, intervenants, communication ...).

CHARGES		PRODUITS	
	BP 2023		BP 2023
60. Achats	2 000	CAF (projets et PS jeunes)	23 605
61. Services extérieurs	1 000	Région Bretagne	5 000
62. autres services extérieurs	7 000	Guingamp Paimpol Agglomération	81 895
64. Charges de personnel	89 000		
65. autres charges de gestion courante	11 500		
TOTAL	110 500 €		110 500 €

f. Communication, visibilité et signalétique :

Avec l'appui du service communication de l'agglomération, les supports édités à l'occasion des différents événements, dispositifs et la communication générique de la SIJ seront réalisés le cas échéant soit en interne (service com) soit par un prestataire extérieur. La SIJ sera également mentionnée dans tous les supports présentant les différents axes de la politique enfance jeunesse de l'agglomération.

Une page est dédiée à la SIJ sur le site Internet de l'agglomération (mise à jour nécessaire). La SIJ possède également plusieurs pages sur les réseaux sociaux (facebook, Instagram, Tik Tok...).

Pour médiatiser des actions, des points presse et conférences de presse sont régulièrement organisées en présence des élus.

Une plaquette présentant la SIJ doit être rééditée avec la nouvelle organisation. Un nouveau catalogue des interventions et animations collectives proposées par la SIJ doit également être réalisé.

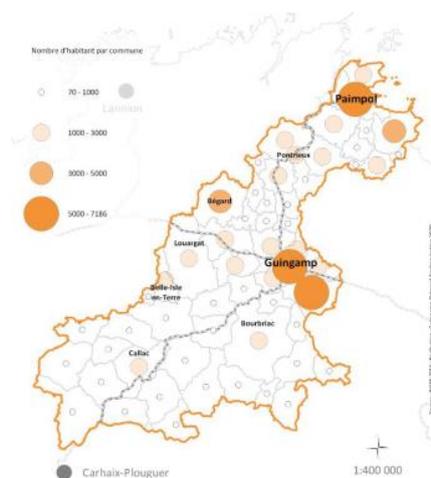
La communication et la signalétique devront être retravaillés (voir plus loin sur les priorités) pour un accès facilité à la structure pour les jeunes et une meilleure identification.

III. DIAGNOSTIC : PRESENTATION SYNTHETIQUE DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX SUR LE CHAMP DE LA JEUNESSE

Issue de la fusion de 7 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017, Guingamp-Paimpol Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 57 communes qui rayonne sur un territoire de plus de 1100 km².

Aujourd'hui, l'agglomération rassemble 440 agents et un budget de 85 Millions d'euros pour la mise en œuvre de ses 24 compétences.

Un territoire à dominante rurale



Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire accueillant 73 557 habitants (INSEE 2017) répartis de façon disparate sur le territoire.

Si le territoire est structuré autour de deux centralités majeures (Pôle de Guingamp et le Pôle de Paimpol) et de centralités historiques (Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Louargat, Pontrieux), l'Agglomération de Guingamp-Paimpol est essentiellement composée de « petites » communes démographiquement parlant, avec 36 communes de moins de 1 000 habitants.

Forces

Espaces naturels, ressources stratégiques
Qualité de vie, densités et rythmes plus humains, liens sociaux forts
Economie productive (agricole) et artisanat bien développés

Opportunités

Potentiel de développement des énergies renouvelables dans un contexte de risque de pénurie
Développement économique pouvant intégrer la présence et la préservation de la nature
Accès au numérique
Aspirations sociétales favorables (lien avec la nature, autonomisation des économies territoriales...)

Faiblesses

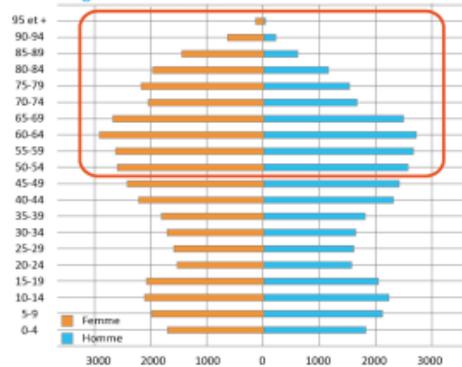
Eloignement des services
Niveaux de vie assez faibles
Freins à la mobilité
Difficultés d'accès à la culture
Isolement géographique et parfois social

Menaces

Renchérissement de l'énergie (pour les transports)
Fragilité du milieu
Niveau de déclin démographique hypothéquant les perspectives de rebond
Difficultés à attirer des entreprises et des compétences (médecins...), à pourvoir certains emplois (aide à la personne...)

Focus sur les jeunes

Figure 6 : Pyramide des âges - INSEE 2014



Les moins de 20 ans représentent 22% de la population (contre 24% en France)

Les 16-25 ans représentent environ 8000 personnes sur le territoire (10 202 personnes de 15 à 29 ans en 2015).

L'indice de jeunesse est faible (0,59%), soit moins d'un jeune de 20 ans pour 2 personnes âgées de plus de 60 ans. Le territoire constate un vieillissement global de la population qui n'est pas uniforme sur l'Agglomération (Les communes littorales et du sud-ouest de l'Agglomération semblent être les plus concernées).

Les communes littorales et du sud-ouest de l'Agglomération semblent être les plus concernées).

Environ 600 jeunes sont demandeurs d'emploi catégorie A (inscrits à Pôle Emploi), sachant que beaucoup n'ont pas d'intérêt à s'inscrire puisque pas de droits ouverts pour une allocation.

Le territoire est doté d'une population scolaire et universitaire conséquente (1300 étudiants), organisée principalement autour des deux pôles urbains (Guingamp et Paimpol), mais avec un maillage rural sur l'ensemble du territoire (collèges présents sur l'ensemble des bassins de l'Agglomération). L'agglomération rassemble 12 collèges, 9 lycées (enseignement général, professionnel, agricole et maritime), 1 université (UCO)

Structures d'animation, d'information et d'orientation présents sur le territoire pour les jeunes : services jeunesse (5 gérés par l'agglomération, 1 par la Ville de Paimpol, 1 par la MJC de Bégard), une structure Information jeunesse, CIO, Avenir jeunes - Mission Locale (antennes de Guingamp et Paimpol), Points accueil Ecoute Jeunes (« Cap Jeunes » à Guingamp et « Le Lieu » à Paimpol), Résidences habitat jeunes (Guingamp et Paimpol), Centres sociaux (Paimpol et Guingamp), acteurs de la prévention, Pôles santé, un tissu associatif culturel et sportif important...

Voir en complément Annexe 1 (diagnostic jeunesse CTG) et Annexe 2 (chiffres jeunesse GPA Bretagne)

Convergence entre projet éducatif, Convention Territoriale Globale et le projet de la Structure Information Jeunesse

Les élus ont validé en 2019 un projet éducatif qui fixe la ligne directrice de l'action éducative pour les années qui arrivent, un socle commun pour donner de la cohérence.

A travers celui-ci et plus particulièrement pour les 16-25 ans, il est mentionné comme axes prioritaires :

- Accompagner les dynamiques d'engagement
- Permettre à chacun de trouver sa place dans la société en accompagnant notamment les jeunes en situation de fragilité
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation, développer une culture de l'engagement et de la coopération chez la jeunesse
- Favoriser l'insertion et l'emploi des jeunes du territoire

La Structure Information Jeunesse porte un volet central de cette politique jeunesse de l'Agglomération. Par ses missions d'information et ses actions, elle participe à l'engagement, à la

responsabilisation, à la citoyenneté et à la prévention des jeunes, en priorité un public de jeunes de 16 à 25 ans.

La démarche récente de rédaction et de signature d'une Convention Territoriale Globale avec la CAF (fin 2021) a permis de mettre à jour un diagnostic plus poussé du territoire (voir diagnostic CTG) et de réaliser une concertation partenariale autour des forces et faiblesses en matière de jeunesse, des besoins des jeunes habitants et des actions prioritaires à mettre en place. Cet état des lieux partenarial sera complété par une grande enquête auprès de la jeunesse, menée en lien avec l'Université Catholique de l'Ouest, à compter d'octobre 2022.

Cette démarche vient conforter les actions déjà entreprises depuis plusieurs années sur l'agglomération, et les pistes de développement engagées par les élus en matière de jeunesse, avec notamment la création d'un poste IJ « jeunesse et engagement » au 1^{er} janvier 2022 et le renforcement des actions dans le domaine, en écho aux objectifs fixés dans la CTG.

IV. LE PROJET DE LA STRUCTURE ET LES AXES PRIORITAIRES

Les professionnels du réseau Information jeunesse, en étroite relation avec les partenaires locaux, proposent au quotidien, des réponses adaptées et personnalisées aux questions des jeunes.

Le réseau est ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi), mais aussi aux parents, enseignants, travailleurs sociaux..., sur l'ensemble des sujets qui concernent les jeunes : enseignement, formation professionnelle et métiers, emploi, logement, transport, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...

Des actions diverses sont menées dans les structures Information Jeunesse. Que ce soit en terme d'accueil et d'animations, d'accompagnement de projets, d'écoute et d'expression des jeunes ; leur diversité et leur spécificité confirment la mission d'intérêt général de l'Information Jeunesse.

La SIJ propose un espace d'accueil et d'information pour s'informer sur tout : Formation, orientation, santé, logement, loisirs, droits des étrangers, engagement... Elle accompagne individuellement les jeunes sur tous les sujets qui les concernent à un moment de leur parcours.

Les animatrices proposent des permanences 3 jours par semaine pour :

- renseigner, écouter conseiller et accompagner
- orienter vers les partenaires compétents
- animer l'espace et produire de l'information

De nombreuses documentations sont consultables sur place (abonnement ressources CRIJ) ainsi qu'un espace informatique avec 3 ordinateurs à disposition pour consulter des ressources web ou réaliser un CV par exemple.

Dans le cadre des structures membres du réseau du Service Public Régional de l'Orientation, la SIJ participera à différents forums et à des séances d'information en ligne ou en présentiel lors de réunions. Elle participera également aux temps forts du réseau IJ proposés au niveau régional et départemental par le CRIJ et l'ADIJ.

Des temps d'animations collectives (interventions scolaires, ateliers, forums, rencontres, temps forts) continueront d'être proposés, et les dispositifs qui répondent à un besoin des jeunes seront poursuivis (Promeneurs du Net, Argent de Poche, Bourse d'accompagnement aux projets de jeunes...).

En lien avec le projet éducatif et les enjeux de l'Information Jeunesse, informer, prévenir et accompagner vers l'autonomie resteront les missions prioritaires. Voici quelques axes majeurs qui peuvent être dégagés pour la période 2023-2028 :

Parcours d'engagement citoyen

Le « parcours d'engagement citoyen » est le souhait de mobiliser et d'accompagner une cohorte d'une vingtaine de jeunes du territoire chaque année sur des missions d'engagement et de coopération. Ce parcours serait basé sur des dispositifs déjà existants sur le territoire.

Un des enjeux de ce parcours d'engagement citoyen est d'inscrire la jeunesse au cœur du développement territorial. Au-delà de la participation individuelle de jeunes à une série de dispositifs déclencheur pour les jeunes (Service civique, SNU, Service Volontaire Européen, Pass Engagement Bourse projets jeunes...), répondant aux envies d'engagement de différentes natures (social, associatif, humanitaire, citoyen...), il s'agira, dans les différentes phases, de créer des moments d'échange, de partage, d'apprentissage et de construction de projets en commun, destinés à engager des dynamiques territoriales. Cet engagement, outre l'apport individuel pour chaque jeune, aura pour objectif de valoriser par l'action des jeunes investis pour promouvoir, développer, mobiliser, accompagner ou encourager les initiatives sur le territoire.

Citoyenneté et mobilité internationale

Eurodesk est un réseau de professionnels européens cherchant à informer au mieux les jeunes sur la mobilité européenne et à mettre en avant les dispositifs existants.

Tous les centres Eurodesk en Europe travaillent en collaboration et peuvent être mobilisés pour toute demande en lien avec la mobilité européenne. Le réseau offre des réponses gratuites et rapides aux questions des jeunes ainsi que des conseils personnalisés pour préparer au mieux votre départ en Europe : aides financières, documentation sur les programmes européens et dispositifs, possibilités de départ en Europe (étude, formation professionnelle, stage, emploi, échange ou rencontre de jeunes, initiatives de jeunes, volontariat). La SIJ de Guingamp Paimpol Agglomération a obtenu le Label en 2021 et poursuivra son travail en ce sens.

Europ'Armor - Le Département des Côtes d'Armor propose un espace d'accompagnement et d'animations autour de la citoyenneté européenne. Vivre une expérience à l'étranger, décrocher une subvention européenne, concrétiser un projet... La SIJ développera des actions en partenariat avec Europ'Armor pour un dialogue proactif et continu avec les jeunes citoyens afin de renforcer le sentiment d'appartenance envers le projet européen.

Autres actions et pistes de projets sur ce champ : organisation d'un chantier international de jeunes sur le territoire avec Etudes et Chantiers, organisation de soirées Globetrotters, accueil d'un service civique étranger...

Territorialisation des actions et aller vers

Les animateurs jeunesse des secteurs ont pu monter en compétences ces dernières années (formation, sensibilisations par l'animatrice) et concevoir, en lien avec les collègues notamment, de nombreux projets autour des thématiques IJ. Certains dispositifs (Argent de Poche, Bourse à projets de jeunes) ont été développés en lien avec la MJC de Bégard et la Ville de Paimpol, qui gèrent la compétence jeunesse sur leur territoire. Même si le cœur de cible (15-25 ans) est moins présent sur les territoires

ruraux (scolarisation en ville), il y a un réel besoin d’imaginer des actions et d’accompagner les jeunes au plus près des besoins de chaque territoire. Les acteurs Paimpolais ont également fait remonter le manque d’un temps de permanence IJ régulier sur la Ville. Ces axes seront prioritaires sur la prochaine période pour ancrer et territorialiser au maximum l’action IJ.

Les actions « Hors les murs » sont indispensables pour faire connaître la structure et permettent de toucher un public qui ne viendrait pas forcément fréquenter les permanences de la SIJ. Elles seront poursuivies dans tous les espaces où se trouvent les jeunes, afin de favoriser au maximum une mixité du public touché (scolaires ou déscolarisés, étudiants, précaires, insertion, mixité filles/garçons). La diversité des partenariats engagés pourra permettre, en complémentarité avec les acteurs qui travaillent auprès de la jeunesse, d’accompagner de manière transversale les jeunes.

Partenariats autour de la prévention et de l’éducation à l’information

Le dispositif « Promeneurs du net » a débuté en 2018 sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération et se diffuse sur plusieurs réseaux sociaux : Facebook-Instagram-WhatsApp - Messenger – TikTok – YouTube, permettant ainsi de toucher les scolaires via Instagram et TikTok et de les informer directement, les jeunes adultes et les parents via Facebook.

Les applications de Tchat permettant aux jeunes de joindre l’animatrice par des canaux qu’ils maîtrisent. Ces conversations ne cessent d’augmenter, le fait « d’aller vers » lors d’interventions à l’extérieur permet à l’animatrice de parler de ce dispositif et les contacts via ces réseaux deviennent plus fréquents.

Volet important du travail en direction des jeunes, le dispositif Promeneurs du Net sera donc poursuivi. Il est prévu que la 2ème animatrice IJ intègre le réseau dès début 2023, ce qui permettra d’élargir les plages d’échanges avec les jeunes sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, sur le volet prévention autour de l’environnement numérique, une action concertée avec les différents acteurs (CISPDR, Gendarmerie, acteurs associatifs) va se renforcer afin d’avoir un accompagnement plus efficient, en fonction de l’âge des jeunes et des problématiques rencontrées notamment dans l’enceinte scolaire. De nouvelles actions de sensibilisation plus larges pourront être expérimentées, en essayant d’y inclure les familles. Des actions autour du développement des compétences psychosociales et de l’estime de soi chez les jeunes seront également menées, en écho à la fiche action du Contrat Local de Santé. Plusieurs animateurs ont pu suivre une formation avec l’IREPS sur cette thématique.

S’adapter aux besoins exprimés par la jeunesse

En plus des ateliers et temps d’informations habituels (BAFA, Baby Sitting, CV), la SIJ souhaite être réactif et s’adapter aux besoins du territoire tout au long de la période. Les thématiques sur lesquelles nous sommes sollicités aujourd’hui ne seront peut-être pas celles de demain.

Ces dernières années, une demande importante se fait sentir au niveau de l’accès aux droits et à la santé, avec un non recours fréquent chez les jeunes inquiets ou en difficulté pour réaliser des démarches, y compris celles qui sont dématérialisées où l’on présuppose qu’ils sont à l’aise. La SIJ souhaite en partenariat avec les acteurs concernés concevoir des outils et des temps d’animation pour accompagner les jeunes dans cet apprentissage de se débrouiller seul avec toutes ces démarches

qu'impliquent la sortie du domicile familial et l'entrée dans la vie professionnelle.

Améliorer la communication de la structure

Malgré toutes les actions d'« aller vers » menées ces dernières années et les supports édités, la SIJ souffre encore d'un manque de notoriété auprès de certains jeunes et relais. Dans un récent sondage auprès des communes de l'agglomération, nous avons pu réaliser que seulement 41% des communes connaissaient bien l'activité proposée par la SIJ, contre 46% un peu et 13% pas du tout.

La signalétique sur le pôle jeunesse devra être améliorée pour faciliter l'orientation des jeunes dans la structure. Par ailleurs, les différents locaux jeunes et l'espace accueillant la nouvelle permanence à Paimpol devront être identifiés avec l'identité graphique Infojeunes afin de favoriser l'appropriation de ces espaces comme des lieux d'information pour les jeunes. Du nouveau mobilier va également être installé à Guingamp pour améliorer la convivialité des lieux et la modularité de l'espace.

De nouveaux supports de communication à destination des jeunes et partenaires doivent également être édités : une plaquette générale mise à jour, un guide des interventions de la SIJ, un support sur les dispositifs d'engagement...

V. EVALUATION

Un suivi régulier de la fréquentation sera effectué via l'outil dédié IJ Stat. Celui-ci permettra de quantifier (nombre de jeunes accompagnés, nombre d'animations collectives...) et de qualifier (profil des jeunes, type d'information délivrée...) l'activité de la structure. Des remontées seront réalisées automatiquement à l'ADIJ ou au CRIJ (statistiques et chiffres clés, actions et temps forts) chaque année, ou en fonction des demandes formulées.

Les usagers pourront également via un questionnaire de satisfaction faire remonter leurs souhaits. Des enquêtes complémentaires pourront être mises en place pour évaluer la pertinence de dispositifs et améliorer la qualité du service rendu aux jeunes.

L'action de la SIJ fera l'objet d'une évaluation particulière au regard des objectifs généraux de la politique jeunesse de l'agglomération, du projet éducatif, et des objectifs spécifiques inscrits sur cette structure. Des temps d'échange réguliers auront lieu entre les animatrices, le chef de service et la direction enfance jeunesse pour déterminer, en lien avec les élus, les orientations de la politique IJ et l'impulsion d'éventuelles nouvelles actions. La commission Nouvelles Dynamiques Territoriales (qui inclut l'enfance jeunesse) étudiera l'évolution de l'activité de la structure et le cas échéant les changements d'orientations structurantes. Par ailleurs, certaines actions étant financées par des institutions partenaires (CAF ou Région), elles feront l'objet d'un bilan spécifique.

Au cours de la période de labellisation, conformément au principe d'adaptabilité du service public, des évolutions dans les actions menées ou le fonctionnement de la structure pourront être possibles, dans la perspective de mieux répondre aux besoins des jeunes sur le territoire.